

PUYDUFOU®



Le parc du Puy du Fou se lance dans le cinéma

Prévu pour 2023, « Vaincre ou mourir » est consacré au général Charette, héros de la guerre de Vendée.

PAGE 3

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 18 mars 2022

Le Puy du Fou se lance dans le ciné

Fort de son succès, le parc vendéen se met au cinéma avec un premier film prévu pour 2023. Sans surprise, l'histoire se déroule lors de la guerre de Vendée et retrace le parcours du général Charette.

Sera-t-il le « Cuirassé Potemkine » des nostalgiques de l'Ancien régime ou le « Soldat Ryan » français du grand public ? Le parc vendéen du Puy du Fou se lance dans le cinéma et choisit de décliner l'un de ses spectacles, « Le Dernier panache », dans un film « ambitieux et grand public », dont la diffusion est prévue pour 2023. « Vaincre ou mourir » relate « l'incroyable destin de ce héros français oublié par l'Histoire », celui de François Athanase Charette dit « Charette ». Le film entend retracer l'itinéraire de ce général Vendéen, fusillé à Nantes en 1796, après s'être battu contre les forces républicaines.

60 000 costumes, 230 chevaux, des milliers de figurants

Dans un communiqué, la production souligne l'ampleur du projet en quelques chiffres : 60 000 costumes, 230 chevaux, des dizaines d'hectares de tournage... Pour sa première réalisation qui sera diffusée par Studiocanal, le parc s'est adjoint les services des réalisateurs Paul Mignot et Vincent Mottez.

Côté distribution, le rôle principal est assuré par Hugo Becker (« Au service de la France », « Baron Noir... »). Pour lui donner la réplique, on retrouve Jean-Hugues Anglade, Rod Paradot, Constance Gay, Gilles Cohen... L'ambition de ce film, dont le tournage s'achève aujourd'hui, est de faire « entrer les spectateurs dans l'intimité d'un héros français ». Alors que la dénomination de « génocides » lors de la guerre de Vendée est toujours rejetée par la majorité des historiens, quelle sera la juste histoire



Après l'ouverture d'un parc en Espagne l'an dernier, le Puy du Fou se lance dans le cinéma. PHOTO : CHRISTIANAMALLET

de cette « véritable fresque épique » ?

Bataille culturelle et historique

La production se retranche derrière « la participation d'historiens spécialistes de la Révolution française », dont Jean-Clement Martin. Dans la présentation de « Vaincre ou mourir », le parc revient sur le parcours de Charette qui « voit sa vie basculer en 1793 quand il s'engage dans un ultime combat pour la liberté ». Des propos laissant planer peu de doutes sur l'orientation du film, dont l'idée originale revient au fils du créateur du parc et actuel prési-

dent, Nicolas de Villiers.

Après l'ouverture d'un parc en Espagne l'an dernier, le Puy du Fou continue son épopée. Si ce film est le pre-

mier de l'entité nouvellement créée – Puy du Fou films – il n'est sûrement pas le dernier.

Maxime PIONNEAU



« Vaincre ou mourir » sera diffusé en 2023. PHOTO : THIERRY GRABRIELIER

JUSTICE

Cinq mois avec sursis pour avoir tiré sur son ami par accident à Candé

Lundi 14 mars, peu avant 17 h, dans la commune de Candé, rue des Églantiers, un jeune homme a blessé son ami alors qu'il manipulait un revolver. Il le pensait déchargé. Un coup émis parti, touchant un jeune homme de 21 ans à l'épaule droite. Ses jours ne sont pas en danger. Le jeune homme qui a tiré avait été

placé en garde à vue puis déferé devant le parquet d'Angers. Il a été jugé sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) et condamné à cinq mois de prison avec sursis et à l'interdiction de détenir ou de porter une arme pendant cinq ans.

Margot HIRON

ÉLEVAGE

Élevage intensif de poulets : L214 prépare une action coup de poing à Angers

Les bénévoles L214 se mobiliseront samedi devant le supermarché Carrefour Saint-Serge à Angers pour dénoncer, disent-ils, « la supercherie de la démarche « Oui c'est bon ! » avec laquelle la marque Le Gaulois (groupe LDC) prétend respecter le bien-être des poulets ». Munis d'une banderole « Le Gaulois vous ment » et de panneaux exposant les conditions de vie des poulets en élevage intensif, les bénévoles iront au-devant des clients afin de collecter des signatures pour la pétition adressée à la marque. Cette mobilisation sera menée samedi dans 40 villes en France. Selon L214, les images de leur enquête dans un élevage Le Gaulois « Oui c'est bon ! » du nord de la Sarthe « montrent des conditions de vie pour les poulets aussi sordides que dans n'importe quel élevage intensif ».

Une plainte déposée

Par ailleurs, « des documents présents dans l'élevage indiquent que le soja OGM est un composant

majeur dans l'alimentation des poulets, ce qui est contraire aux engagements de la démarche « Oui c'est bon ! », ajoute L214. L'association a décidé de porter plainte contre Le Gaulois et le groupe LDC auquel la marque appartient pour tromperie du consommateur, et d'alerter les services de l'Etat. Le 21 février, L214 avait publié une vidéo dans laquelle elle épingleait un élevage de poulets de la marque Le Gaulois au nord-est de la Sarthe. L'association y dénonçait le manque d'espace et la sélection génétique des volailles.

Après la diffusion des images tournées dans l'élevage sarthois, LDC avait réagi dans un communiqué en évoquant des propos qui « font offense au professionnalisme et à l'engagement » des éleveurs partenaires. Le groupe rappelait également que ces éleveurs sont « engagés dans une démarche d'amélioration continue du bien-être animal qui concernera 100 % des éleveurs d'ici 2025 ».

Jean-Philippe COLOMBET

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 18 mars 2022

« Action ! » : le Puy du Fou devient un studio de ciné

Le parc à thème se lance dans la production d'un premier long métrage, centré sur une partie de la vie de Charette, général emblématique de la première guerre de Vendée.

Reportage

Le soleil se couche, ce lundi-là, sur un Puy du Fou qu'on reconnaîtrait à peine si le grand carillon du village XVIII^e ne rappelait pas qu'on était sur place. La paille est étalée, partout au sol. Son odeur embaume l'espace occupé par des caméras, des acteurs, des figurants. Le parc à thème situé aux Épesses (Vendée) est devenu lieu de tournage. Un film qui ne dénote pas avec l'esprit du Puy du Fou, producteur du long métrage, puisqu'il s'agit de *Vaincre ou Mourir*, qui retrace l'histoire du général Charette entre 1793 et 1796.

Dans une petite installation, « créée de toutes pièces pour donner l'impression qu'il s'agit d'une chambre, la nuit », les acteurs tournent. La prise est bonne, 19 h 05. « Coupure diner ! » lance l'équipe de tournage. Il était temps. Les acteurs jouent depuis le matin même.

Des heures de préparation

Le tournage dure un mois environ. Mais, au Puy du Fou, on enchaîne depuis le 1^{er} mars, jusqu'à ce vendredi. Pas question de trainer : du retard est déjà pris. Les techniciens s'affairaient à préparer la prochaine scène dans la grange avec l'ensemble des acteurs principaux, Hugo Becker, qui incarne Charette, Rod Paradot, Gilles Cohen et Constance Gay. Mais aussi les seconds rôles et la cinquantaine de figurants.

Tourner une simple scène, au cinéma, c'est long. Très long. La préparation est minutieuse. Nous sommes à la fin du XVIII^e siècle, il n'est pas question de voir dans le champ de la caméra une voiture ou un câble. « A qui est la voiture blanche, là-bas ? Il faut la bouger ! » ; « Les câbles, on les cache avec la paille », lancent les techniciens, lampe au front, escarbot à bout de bras pour régler les moindres détails.

Les acteurs dinent, la mise en place démarre. Cameraman, assistants



De jour comme de nuit, lors du tournage de « Vaincre ou Mourir ». PHOTO : THIERRY GRABRIELIER, CHRISTOPHE TABARET / MARC FLORES, OLIVIER FROCH

de réalisation simulent le tournage. « On se place là, on dit le texte, on part vers la grange. » Fin de la coupure diner. Figurants et acteurs sont costumés. On enlève les baskets confortables pour mettre les chaussures en toile, d'époque. « Il commence à faire froid, lance tout souriant un figurant, et on en a au moins jusqu'à une heure du matin ! »

Des braseiros sont allumés. Les pompiers du Puy du Fou sont présents pour maîtriser le feu si venait à se propager. La scène tournée est une fête. Acteurs et figurants doivent simuler l'ivresse. Dans la grange, les femmes dansent. C'est le moment de

répéter la scène avant de tourner. « Gardez le silence, on explique la scène », lance la première assistante de réalisation. C'est le moment de visualiser un texte appris par cœur. De le mettre en mouvement. « Là, tout le monde applaudit. Charette, tu avances vers la violoniste. Et là, il faut qu'on trouve un truc assez cool. » Chacun y va de ses propositions, la scène est notifiée.

Première répétition. Charette avance vers la grange, valse avec une figurante. On coupe. « Hugo, il faudrait que tu vales un peu plus à gauche », lance le réalisateur. La répétition reprend. Puis une autre, et encore une autre,

« on ne perd pas le rythme, on enchaîne, on enchaîne ! » La scène est tournée. Une première fois, une deuxième. Jusque tard dans la nuit, acteurs, figurants, techniciens peaufinent la scène qui ne durera que quelques minutes dans le film. Tout doit être parfait avant le montage de ce premier long métrage du Puy du Fou (*lire ci-contre*), qui sera diffusé au cinéma en 2023.

Jeanne HUTIN.

« Nous préparons plusieurs longs métrages »

Entretien

Nicolas de Villiers. Président du Puy du Fou

Le Puy du Fou tourne depuis début mars sa première production, *Vaincre ou Mourir* (*lire ci-contre*). De parc à thème à producteur, la marche est haute ?

Le Puy du Fou sait raconter les histoires sur scène et peut apprendre à le raconter sur les écrans. Le langage est différent mais l'émotion est la même. Comme producteur, le scénario est écrit et modélé par nous-même. On porte le projet dans son écriture, dans sa construction, jusqu'au casting. On cherche l'ensemble des compétences qui permettront de faire un film. Je suis convaincu que le Puy du Fou peut commencer à raconter des histoires au cinéma. Ce sera le cas avec *Vaincre ou Mourir* en 2023, puis une diffusion sur Canal +.

Vous avez choisi le thème du général Charette, connu en Vendée, peu ailleurs. Vous êtes convaincu que cette histoire pourra parler à la France entière ?

L'histoire de Charette est universelle. C'est une belle histoire qui n'a jamais été racontée et je suis persuadé qu'elle pourra plaire en France, voire à l'étranger. Et elle fera la fierté de tous les Vendéens. Pour faire ce film, nous avons été accompagnés par des historiens qui en assurent le crédit.

Nous sommes donc tournés vers un documentaire ?

Nous sommes plutôt à la croisée des chemins entre le film et le documentaire. Le film est aussi une interprétation de ce qu'a vécu le Charette intime, donc il y a une part de romance.

C'est un premier film, avez-vous d'autres ambitions au cinéma ?

Nous préparons plusieurs longs métrages pour le cinéma mais aussi



Nicolas De Villiers. PHOTO : MERIC ROSSI / O.F.

pour des plateformes comme Amazon Prime et Netflix. Nous voulons nous emparer du langage audiovisuel.

Des parcs dans le monde entier, un train qui fait le tour de France, le cinéma... Pourquoi une telle diversification ?

Notre objectif est d'accélérer considérablement la création du Puy du Fou, d'ici à 2030, pour devenir une grande référence mondiale. Que le Puy du Fou soit un lieu où tout enfant rêve d'aller. Et d'être le numéro un du grand spectacle enraciné dans l'histoire et dans l'âme humaine.

Et de faire rayonner la Vendée dans le monde...

On est très fiers de mettre en avant la Vendée militaire. Mais, une nouvelle fois, Charette est universel. Après avoir vu ce film, on aimerait que les gens ressortent du cinéma avec un sentiment d'espérance. Le destin de Charette est surprenant, rien ne le destinait à cette épopée. Pour ce film, qui coûte des millions d'euros, nous avons une aide substantielle de la Région et du Département. Mais nous avons aussi des Puyfollais dans les participations. Ils ont été héroïques par leur énergie, par leur patience, car tourner un film, c'est très long.

Recueilli par Jeanne HUTIN.

Ouest France – Vendredi 18 mars 2022

35 ANS
ENSEMBLE
EN ELITE



Le Puy du Fou se lance dans le ciné

Fort de son succès, le parc vendéen se met au cinéma avec un premier film prévu pour 2023. L'histoire retrace le parcours du général Charette en 1793.

Sera-t-il le « Cuirassé Potemkine » des nostalgiques de l'Ancien régime ou le « Soldat Ryan » français du grand public ? Le parc vendéen du Puy du Fou se lance dans le cinéma et choisit de décliner l'un de ses spectacles, « Le Dernier panache », dans un film « ambitieux et grand public », dont la diffusion est prévue pour 2023. « Vaincre ou mourir » relate « l'incroyable destin de ce héros français oublié par l'Histoire », celui de François Athanase Charette dit « Charette ». Le film entend retracer l'itinéraire de ce général Vendéen, fusillé à Nantes en 1796, après s'être battu contre les forces républicaines.

60 000 costumes,
230 chevaux,
des milliers de figurants

Dans un communiqué, la production souligne l'ampleur du projet en quelques chiffres : 60 000 costumes, 230 chevaux, des milliers de figurants, des dizaines d'hectares de tournage... Pour sa première réalisation qui sera diffusée par Studiocanal, le parc s'est adjoint les services des réalisateurs Paul Mignot et Vincent Mottez.

Côté distribution, le rôle principal est assuré par Hugo Becker (« Au service de la France », « Baron Noir »...). Pour lui donner la réplique, on retrouve Jean-Hugues Anglade, Rod Paradot, Constance Gay, Gilles Cohen...

L'ambition de ce film, dont le tournage s'achève aujourd'hui, est de faire « entrer les spectateurs dans l'intimité d'un héros français ». Alors que la dénomination de « génocide » lors de la guerre de Vendée est toujours rejetée par la majorité des historiens, quelle sera la justesse historique de cette « véritable fresque épi-



Après l'ouverture d'un parc en Espagne l'an dernier, le Puy du Fou se lance dans le cinéma.

PHOTO : CHRISTINE TAMALET

que » ?

Bataille culturelle et historique

La production se retranche derrière « la participation d'historiens spécialistes de la Révolution française », dont Jean-Clément Martin. Dans la présentation de « Vaincre ou mourir », le parc revient sur le parcours de Charette qui « voit sa vie basculer en 1793 quand il s'engage dans un ultime combat pour la liberté ».

Des propos laissant planer peu de doutes sur l'orientation du film, dont l'idée originale revient au fils du créateur du parc et actuel président, Nicolas de Villiers.

Après l'ouverture d'un parc en Espagne l'an dernier, le Puy du Fou continue son épopée. Si ce film est le premier de l'entité nouvellement créée – Puy du Fou films – il n'est sûrement pas le dernier.

Maxime PIONNEAU

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 19 mars 2022

35 ANS
ENSEMBLE
EN ÉLITE



Nos bonnes étoiles,
c'est vous !
#CBFAMILY

